

Historique du parc du Jardin Botanique (Liège)

Contexte : étude réalisée par l'asbl Homme et Ville en 2005 pour le compte de l'Echevinat de l'Urbanisme de la Ville de Liège, Département Environnement, Espaces Publics, Plantations, dans le cadre du programme de restauration et de rénovation des parcs publics.

Etude sur l'histoire de sept parcs liégeois (Avroy, Boverie, Citadelle, Cointe, Square Emile Dupont, Jardin Botanique, Péralta) : synthèses historiques et analyse critique des ressources documentaires disponibles.

Date de création du document : janvier 2006.

Pas de mise à jour.

Nombre de pages : 13.

Auteurs du texte : Sylvie DELLOUE, Nathalie DE HARLEZ, Pierre FRANKIGNOULLE.

Recherches documentaires : Sylvie DELLOUE, Nathalie DE HARLEZ, Pierre FRANKIGNOULLE, Bénédicte MERLAND.

Chacune des synthèses contient les éléments suivants :

- 1) Chronologie des faits principaux (décisions, aménagements, constructions).
- 2) Evolution du contexte urbanistique du quartier (création, grands travaux, projets).
- 3) Eléments patrimoniaux remarquables du quartier proche.
- 4) Eléments patrimoniaux remarquables du parc.
- 5) Usages et pressions sociales.
- 6) Ressources documentaires.

Les n° B et I font référence à deux bases de données réalisées dans le cadre de l'étude (I= Iconographie, B = Bibliographie) consultables au GAR (Faculté d'Architecture de l'Université de Liège), **sur rendez-vous** : frederique.gouder@ulg.ac.be

Ou : (00 32) 4 341 81 20

Pour citer cette étude : « Etude historique sur sept parcs liégeois réalisée par l'asbl Homme et Ville pour l'échevinat de l'Urbanisme de la Ville de Liège, 2006 ».

JARDIN BOTANIQUE, Rues Louvrex, Fusch, Nysten, Courtois, des Anges à 4000 Liège

- Jardin public accessible, classé comme site (jardin botanique : le 26 mai 1975), comme monument (les serres dans leur entièreté, les façades et toitures de l'Institut de pharmacie, les façades et toitures de l'Institut de botanique et l'intérieur du laboratoire de botanique : le 7 juillet 1994)

1) Chronologie des faits principaux (décisions, aménagements, constructions)

1816 : Décision de GUILLAUME 1^{er} de fonder un Jardin botanique universitaire à Liège (25 septembre).

1819 : Installation du premier Jardin botanique universitaire dans l'ancien jardin particulier du Collège des Jésuites wallons (actuelle place Cockerill), mais l'emprise nécessaire à l'érection d'un quai de halage va réduire la superficie de moitié de ce jardin. Le premier Directeur du JB est Henri GAËDE (1795-1834, il est assisté entre 1823 et 1834 par Richard COURTOIS, 1806-1835). En 1835, il passe sous la direction de Charles MORREN (1807-1858) qui accroît les collections (2000 espèces en serres, 3500 de plein air). MORREN se rend cependant compte qu'une autre localisation doit être envisagée.

1836 : Le Gouvernement donne obligation à la Ville de procurer à l'Université un « terrain convenable » (jusqu'en 1931, les frais de constructions et d'entretien des bâtiments universitaires sont à la charge des finances municipales des villes d'accueil). En 1838, le choix se porte sur un terrain sis dans le quartier non encore urbanisé du « Bas-Laveu », terrain qui répond aux critères de qualité et de localisation recherchés : bien exposé, relativement proche du cœur urbain, pourvu d'eau. Une délibération du Conseil communal du 8 mai 1838 (approuvée par AR du

15 juin 1838) autorise l'acquisition des parcelles indispensables. Le 24 novembre, le Conseil communal fixe le prix d'achat (passage devant notaire le 18/12/1838, moyenne du M2 : 2 frs).

Lors de l'achat du terrain, il est entendu que le public sera admis au jardin et que la Ville pourra en disposer de plein droit comme étant une propriété communale. Cette double destination, jardin botanique universitaire et jardin d'agrément, explique sa superficie relativement importante. Cet élément pèsera par la suite.

En 1837, ce caractère d'agrément est perçu comme important par le professeur de Botanique, Charles MORREN en particulier dans une ville comme LIÈGE, qui « *plus que toute autre, doit mettre son amour-propre à posséder un Jardin Botanique à la hauteur des connaissances actuelles. Elle doit vouloir, pour la science, un lieu de repos, isolé, tranquille, silencieux, où la solitude engage à la méditation ; pour elle, pour sa population, un jardin d'agrément, salubre, grandiose, où l'œil et l'esprit sont enchantés des merveilles de la nature* » ¹. Charles MORREN entreprend des visites d'autres jardins à l'étranger, notamment en Grande-Bretagne (Kew Gardens). A son retour, il donne ses directives à l'architecte communal Julien-Etienne REMONT en vue d'établir les plans du jardin. Achevé en mars 1839, le plan est approuvé par le Conseil communal le 26 juin 1839 ² (et par la Députation permanente le 4 février 1840).

En **1841**, les travaux commencent. Mais, pour des raisons budgétaires, ils ne sont pas intégralement exécutés : on construit les serres centrales et la rotonde de droite, ainsi que les fondations des autres serres non réalisées (soit le tiers de ce qui était prévu). Une notice consacrée aux

¹ Extrait d'un rapport de 1837, (non retrouvé), mais cité par son fils :, MORREN Edouard, *Le Jardin Botanique de l'Université de LIÈGE. Réponse au rapport de M. l'Administrateur-inspecteur au Conseil communal de LIÈGE*, LIÈGE, Léon de THIER, 1881. Charles MORREN avait aussi collaboré à la confection du plan du Jardin botanique, et il les avait communiqués à l'Académie royale des Sciences de Belgique.

² Le devis est de 183.000 francs

premières années d'existence de l'Université de Liège (1841, voir B-352) nous apprend qu'en 1841, on a planté 600 arbres, que l'école possède 1100 plantes différentes et qu'une école de semis s'y trouve, contenant 1600 espèces.

En 1843, on creuse un canal d'adduction d'eau (venant de la houillère de LA HAYE).

Le 10 juillet **1843**, le Conseil communal adopte le règlement d'ordre intérieur du Jardin botanique.

En **1847**, on établit des grilles en fer le long du Jardin du côté de la rue LOUVREX. On en fera de même dans les rues des ANGES et NYSTEN en 1860.

Entre 1856 et 1858, le Jardin est sans direction scientifique, en raison d'une grave maladie de Charles MORREN, maladie qui l'emporte. La direction est reprise par son fils, Edouard MORREN (1833-1886) en octobre 1858. Son réseau scientifique le met en relation avec de nombreux botanistes du monde entier (voir B-356), et lui permet d'augmenter considérablement les collections du Jardin.

En **1877**, les travaux sont repris, mais les plans de 1839 sont remaniés et adaptés. On renonce par exemple à l'érection de vastes constructions vitrées.

Le 7 juin **1878**, le Conseil communal vote le transfert des cours de botanique au Jardin botanique, et la construction d'un nouvel Institut de Botanique. Ce vote s'inscrit dans la perspective plus large d'établir d'autres Instituts au Jardin botanique : Instituts de Zoologie, d'Anatomie, de Physiologie. Ces branches sont en plein essor, dans la dynamique scientifique instituée par l'expérimentalisme allemand et le positivisme français, impliquant notamment le recours de plus en plus intensif aux expérimentations en laboratoires. Pareillement, le recrutement de l'Université s'élargit à la faveur d'une loi de mai 1876. En matière d'urbanisme universitaire, c'est le « modèle allemand » qui prévaut et qui

prescrit la formule des « pavillon isolés »³. Dans un premier temps, cette délibération du Conseil ne provoque pas de contestation, et elle a été avalisée par le Conseil académique de l'Université quelques années plus tôt (le 21 mai **1875**). Ce n'est qu'à partir du moment où l'on rentre dans la phase de concrétisation du projet que les contestations se font jour. Elles émanent d'un *Comité du Jardin botanique* (voir B-87 et B-89), composé de nombreux notables établis dans le quartier, mais aussi de personnalités universitaires. Edouard MORREN s'oppose à ces plans (B-88) : il craint une réduction significative de la part dévolue à la fonction scientifique du Jardin botanique si les constructions envisagées sont réalisées. D'autres professeurs de l'Université interviennent également dans ce débat en prenant position contre les projets du Collège (alors qu'ils ont été adoptés par l'Université elle-même, via le Conseil académique) : mais ils semblent ici plus mus par des considérations de type « NIMBY » (acronyme de l'anglais Not In My BackYard), étant eux-même habitants du quartier. BLONDEN, pour sa part, fraîchement « libéré » de son devoir de réserve (car venant d'être admis à la pension) intervient aussi dans le débat en mettant en cause l'importance et la localisation de l'Institut de Zoologie (qui, atteignant 3400 M², peut difficilement continuer à être qualifié de « pavillon », voir B-91).

Les différentes oppositions atteignent partiellement leurs objectifs : le programme d'installation des instituts se limitera finalement à : un Institut de Botanique (plans confiés à l'architecte NOPPIUS, approuvés le 12 mars 1880 par le Conseil Communal, adjugés à l'entrepreneur LEGREVE et inauguré en **1883**, voir B-23), à un Institut de Pharmacie (non prévu dans les plans d'origine). Quant aux autres Instituts initialement prévus au Jardin botanique, ils vont finalement s'établir dans le quartier d'OUTREMEUSE, selon une configuration multi-polaire : Zoologie sur le

3

L'implantation imaginée par Noppus, architecte de la Province, prévoit : l'institut de Physiologie à l'angle des rues Louvrex et des Anges, ceux de Zoologie et d'Anatomie comparée du côté de la rue Nysten.

quai des Pêcheurs (actuel quai VAN BENEDEN), la Physiologie sur la place Delcourt et l'Anatomie rue des Pitteurs.

L'installation de l'Institut de Pharmacie (angle des rues Fusch et Courtois) implique la démolition des serres basses et leur reconstruction, ainsi que le déplacement de la maison du jardinier (vers sa localisation actuelle, en bas de la rue FUSCH).

En 1883, E. Morren réalise un nouveau plan du Jardin, peu différent des plans précédents. Quelques modifications sont apportées dans le tracé des allées et chemins. En plus de l'entrée principale (côté rue Louvrex), sont aménagées des entrées secondaires : une se situant en haut de la rue des Anges, deux dans la rue Courtois, et deux dans la rue Fusch dont l'une, celle du bas, mène directement à la maison du jardinier en chef. Les serres basses (à l'emplacement de l'Institut de Pharmacie) sont reconstruites au sud-est de l'Institut de botanique, à l'avant des anciennes serres hautes dont elles sont séparées par une esplanade. Cette esplanade de 7 mètres de largeur est soutenue par un mur haut de deux mètres. Une balustrade la délimite, elle est ornée de vasques en fonte décorées de mufles de lions (volées dans la nuit du 24 mars 1994 !). En **1886**, au décès de E. MORREN, c'est Auguste GRAVIS (auteur de B-1) qui prend la direction scientifique du Jardin (la direction générale du jardin étant du ressort de l'Administrateur-Inspecteur de l'Université, fonction aujourd'hui disparue), ainsi que la chaire de Botanique.

Au début du XX^e siècle, l'ensemble paraît fonctionnel. Il y a peu de modifications sur le site : rehaussement de l'arrière de l'Institut de Pharmacie (1934). Les serres couvrent alors une superficie de 1845 M² abritant 7600 spécimens représentant 2370 espèces (dont de remarquables collections de Broméliacées rassemblées par les Morren, de Bégonias, de Cactacées, etc.).

Dans les années **1930-1935**, la Ville de Liège conçoit de supprimer purement et simplement le Jardin botanique pour en livrer le terrain à la

bâtisse après y avoir tracé un réseau de rues, mais en raison des protestations, le projet est abandonné. (voir B-166).

En décembre **1944**, les grandes rotondes à huit côtés, hautes de 17 mètres et abritant des orangers et des palmiers, sont détruites par des bombes volantes (V1). Le dévouement du personnel et des habitants du quartier ne permet toutefois pas le sauvetage de la totalité des plantes y abritées : 151 espèces sont perdues (755 exemplaires), notamment des espèces de palmiers, de cycalades, de fougères, de lianes, de broméliacées. Suite à cette destruction, la surface utilisable des serres est réduite de moitié. En 1954, les serres basses sont reconstruites, mais la surface couverte n'atteint qu'un peu plus de 1000 M2. La hauteur limitée de ces serres (4m50) s'avère être une entrave au développement de certaines plantes.

En 1961, le parc est rétrocédé à la Ville de Liège, certaines cultures sont transportées vers le nouveau Jardin botanique universitaire au SART TILMAN (entamé en 1968). En 1960, sous la menace d'une prolifération de buildings aux abords du Jardin botanique et de risque d'élargissement des voiries, Fernand Robert, administrateur du *Vieux-Liège*, dépose une proposition de classement du Jardin (qui aboutira à l'AR du 26 mai 1975). En 1965, dans la perspective de la liaison autoroutière E5-E9, le projet est avancé de faire passer l'autoroute venant de Bruxelles-Ans sous le Jardin botanique. Vite abandonné, il est cependant remplacé par une liaison sous le parc d'Avroy (continuation, en ligne droite, de l'actuelle trémie Sainte-Marie, voir synthèse Avroy).

Années 1970 : de nombreuses replantations sont effectuées, sans plan directeur. Les variétés mises en place, par trop communes, ne répondent pas à une volonté de compléter les collections dendrologiques existantes.

Depuis 1970, le parc est entretenu par le Service des plantations de la Ville de Liège, sauf la plaine de jeux qui est sous la responsabilité du

Service des plaines de jeux. Il est décidé de supprimer les grilles. Pour combattre le vandalisme et informer les usagers du parc, la Ville a pris l'initiative d'organiser, en 2003, une formation de « gardiens site » agréée par le FSE (Fonds Social Européen).

Suite aux tempêtes de **janvier 1991 et août 1992**, un grand nombre d'arbres endommagés sont abattus.

En 1992 est créée l'asbl « *Comité de Défense des Serres du Jardin Botanique de Liège* » qui organise des visites guidées et la manifestation annuelle « *Bourses aux plantes* » (premier WE de Mai, depuis 1995).

1994 : Rénovation de l'éclairage et re-profilage des allées et sentiers.

1996 : Etablissement d'un inventaire systématique des collections associé à un « plan de gestion » avec l'aide des MM. Philippe de Spoelberch et Jean-Claude Beaudouin (Société Belge de Dendrologie). Ce plan qui prévoyait de nombreuses replantations dans le but de compléter les collections et de regarnir les massifs arbustifs n'a pas été mis en œuvre.

En **1997**, une partie des serres est rénovée grâce à un crédit FEDER (Fonds Européen de Développement Régional). En 1997, l'Université de Liège décide le transfert de la Pharmacie dans le complexe hospitalier du CHU au Sart Tilman. Ce transfert est achevé en janvier 1999 avec le déménagement du service de chimie pharmaceutique. Le bâtiment de botanique va être inoccupé pendant près de deux ans. En mars 2000, un bail d'occupation est conclu entre l'Université et l'asbl « *Maison Liégeoise de l'Environnement* » (M.L.E., établie depuis 1983 rue de la Régence). Un important subside permet une rénovation en 2001 des bâtiments qui abritent les 3 associations partenaires de la M.L.E. : AVES, Education-Environnement, Reserves Naturelles-RNOB. En 2001, il est décidé d'inscrire les Instituts de botanique et de pharmacie sur la liste des bâtiments gérés par l'Institut du patrimoine wallon. En 2001 également, il est décidé d'installer le Centre Régional d'Initiation à l'Environnement

(CRIE) de Liège dans le bâtiment tripartite de droite. En 2002, l'Université fait savoir à la Ville qu'elle renonce à utiliser les bâtiments de pharmacie et de botanique pour y exercer des activités universitaires. En vertu d'un règlement de 1893 sur la question de la propriété des bâtiments universitaires, la Ville devient propriétaire : de l'institut de Pharmacie (attribué à l'Institut d'Architecture Lambert Lombard qui quitte son implantation au « Montéfiore » rue Saint-Gilles en janvier 2005) ; de l'institut de botanique, qu'elle cède par bail emphytéotique (signé le 15 juillet 2003) pour une durée de 50 ans à la Région wallonne (DGRNE) qui souhaite y développer un pôle d'activités environnementales. Quant aux serres, le bail n'entrera en vigueur qu'en 2014, car l'Université doit conserver leur gestion pendant 15 ans à dater de l'octroi des subsides par le FEDER et la Région wallonne.

Le parc est inscrit dans le programme de restauration et de rénovation des infrastructures de parcs publics par l'Echevinat de l'Environnement (8^e Département-Espaces publics-plantations). Repris au plan de secteur de Liège en zone de parc, le site est situé dans un périmètre d'intérêt culturel, historique et/ou esthétique et également dans un périmètre visé à l'article 393 du CWATUP relatif aux centres anciens protégés (voir B-354).

2) Evolution du contexte urbanistique du quartier (création, grands travaux, projets)

Etabli dans un secteur non encore urbanisé en 1840, le Jardin botanique est un élément important dans la composition de ce quartier, très représentatif des options architecturales et urbanistiques dominantes au XIX^e siècle. Ce quartier est ordonné autour de deux axes parallèles (le boulevard d'Avroy et la longue enfilade de l'ensemble LOUVREX, FABRY, DARTOIS), et « ponctué » par le Jardin, puis, plus loin, par une place homogène néo-classique et symétrique, la Place de Bronckart (1854, classée comme site depuis 1974).

Le quartier s'est d'autant plus vite développé qu'il est situé en direction de la gare des Guillemins, qui, bien que considérée comme provisoire pendant de nombreuses décennies dans son statut de gare centrale, n'en a pas moins contribué à « tirer » la croissance de la ville vers le Sud de l'ancienne cité.

Dates importantes de l'urbanisation du quartier :

La rectification (en l'occurrence le redressement) de la rue LOUVREX est sanctionnée par un arrêté royal de juin 1839 et effectuée en plusieurs séquences : 1845, 1846 et 1848.

La rue NYSTEN, ancienne rue TROKAY, fera l'objet d'un arrêté royal de rectification en 1841, de plans d'alignement en 1857 et 1858.

La rue COURTOIS est créée vers 1850 et baptisée en 1863 en souvenir de Richard Courtois (1806-1835), ancien sous-directeur du Jardin.

La création de la rue FUSCH, qui lie les rues BASSENGE et LOUVREX, date de 1860 (29 juin) et elle est baptisée en 1863.

La rue des ANGES est antérieure, elle date du début des années 1840 et prend l'emplacement d'un ancien couvent (Notre-Dame-des-Anges). Sainte-Beuve y réside (au n° 25) en 1848-1849 pendant son professorat à l'Université de Liège.

3) Eléments patrimoniaux remarquables du quartier proche

Rue des Anges, 1-25 : ensemble urbanistique. Habitations de la 1^{ère} moitié du XIX^e siècle. Architectes J. Micha, V. Rubbers. Sainte Beuve y a habité pendant son séjour à Liège (1849).

Dans la rue Courtois, n° 40 : Ancien hôtel de LAVELAYE, 2^e moitié du XIX^e siècle.

Rue Fusch, numéros 4-40 : ensemble urbanistique. Architecte P. Demany.

Rue Louvrex, 14 : Institut des Hautes Etudes commerciales, 1993. Architecte Bruno Albert.

Rue Louvrex, 62 (arrière) : ancienne maison Snyers, 1934. Architecte H. Snyers.

Rue Louvrex, 75 : immeuble à appartement, 1939. Architecte H. Snyers.

Rue du Jardin Botanique, 34 : habitation, 1902. Architecte Paul Jaspar, classée.

4) Eléments patrimoniaux remarquables dans le parc

a. Bâtiments à l'intérieur du parc

Dans l'angle nord-est du jardin, ancienne **maison du jardinier en chef** : haute habitation en brique rouge de la seconde moitié du XIX^e siècle, aujourd'hui utilisée pour le rangement des outils.

De part et d'autre des rotondes subsistent les bâtiments (classés) des **Instituts de Pharmacie et de Botanique** comportant hémicycles, laboratoires et locaux de service. Les bâtiments édifiés en 1883 par l'architecte N. Noppus, ont été restaurés en 2004-

2005 pour accueillir l'Institut d'Architecture Lambert Lombard à partir de septembre 2005.

b. Eléments construits

Le **complexe des serres** implanté au nord-ouest du jardin et orienté sud-est, était composé de deux ensembles parallèles et étagés, disposés de part et d'autre d'un axe de symétrie : les serres hautes et les serres basses. Depuis 1944, lorsqu'une bombe volante s'est écrasée sur le complexe, l'ensemble (classé le 07/07/1994) a été fortement réduit.

De l'ensemble supérieur, il ne subsiste que les vestiges des murs des deux hautes rotondes octogonales (17 m), qui abritaient respectivement des orangers et des palmiers, et le vestibule axial. Grâce au dévouement du personnel et des habitants du quartier, la plupart des plantes transportables ont été sauvées ; 151 espèces (755 exemplaires) sont toutefois perdues parmi lesquelles de magnifiques spécimens de palmiers, de cycadales, de fougères arborescentes, de lianes tropicales, de broméliacées.

L'ensemble des serres basses (tempérées à l'ouest, chaudes au sud et froides à l'est) constitue aujourd'hui encore un U organisé de part et d'autre d'un aquarium axial, l'ensemble s'articulant sur des pavillons d'angle. Lors de la reconstruction de 1954, l'aquarium a été prolongé au nord par une nouvelle serre flanquée de deux plus petites. Ces trois constructions érigées à l'emplacement des parterres d'étude, des châssis et des semis, nuisent à la perception de l'ensemble originel. Ces serres sont surmontées de passerelles courantes en ferronnerie et les deux pavillons d'angle sont surmontés de beaux épis métalliques à motif de feuillages.

Les deux ensembles sont séparés par une terrasse bordée au sud-est d'une balustrade en pierre calcaire fondée sur le mur de soutènement de l'espace réservé aux serres basses. D'imposantes vasques en fonte à décor de mufle de lions punctuaient la balustrade interrompue dans son axe par un escalier à volée double à montées convergentes.

En 1994, année du classement comme Monument de l'ensemble des serres, un important programme de restauration a permis de sauvegarder la structure complexe de l'ensemble des serres basses.

[Eléments disparus]

A partir des années 1880, une **vaste rocaille** réservée aux plantes montagnardes occupait la partie la plus élevée du jardin. Etablie en forme de demi-lune, elle était composée de trois massifs constitués de rochers de grès, de calcaire et de tuf séparés par des vallées. Sous un des massifs se trouvait une grotte pour les Hyménophylles et, sous une autre, une petite glacière destinée à maintenir le froid sous les plantes de hautes altitudes durant l'été. Remodelée vers 1950, la rocaille a ensuite été abandonnée puis remplacée en 1965 par une nouvelle construction. A l'origine, celle-ci accueillait plusieurs centaines de plantes provenant des différentes zones montagnardes tempérées du globe. Cette rocaille a à nouveau été abandonnée à la fin des années 1960.

c. Eléments artistiques

[Eléments disparus]

Des vasques en fonte sur piédouche, à décor de mufle de lion sur la panse, punctuaient la balustrade de la terrasse séparant les deux

ensembles de serres ainsi que les entrées du jardin du côté de la rue Darchis et de la rue Fusch. A l'exception d'une vasque retrouvée brisée, l'ensemble a été volé dans la nuit du 24 mars 1994.

Des grilles en fer forgé scellées dans un soubassement de pierre calcaire fermaient entièrement le parc le long des voiries. Elles ont été démontées dans les années 1970.

d. Eléments végétaux

Outre son caractère de collection inhérent à sa vocation, ce parc botanique se caractérise également par son tracé paysager desservi par un grand nombre de chemins dont les largeurs varient en fonction de leur fréquentation. Ceux-ci permettent de contourner chaque parcelle de plantation pour en apprécier la qualité. Celles-ci rassemblent toujours par endroits des groupes de même famille qui, au cours du temps, ont été complétés selon des orientations diverses. L'ensemble forme un petit parc paysager densément planté. Près de l'ancienne maison du jardinier en chef (angle N.E.), on trouve un splendide zelkova (*Zelkova serrata*) - qui aurait été acheté en 1881 par Edouard Morren aux pépinières de Perck (Vilvorde) - accompagné de deux torreyas (*Torreya californica*) reconnus parmi les plus beaux du pays. Dans l'angle S.O., une parcelle regroupe plusieurs faux-féviers (*Gleditsia triacanthos*; *Gleditsia macracantha*; *Gleditsia sinensis*) associés à deux bonducs (*Gymnocladus dioicus*). En bordure est, longeant la rue Louvrex, une jolie scène inclut trois catalpas (*Catalpa bignonioides* 'Aurea'; *Catalpa ovata*). Parmi les essences rares : un frêne (*Fraxinus xanthoxyloides*), un pterostyrax (*Pterostyrax hispida*), un tilleul (*Tilia dasystyla*), un marronnier (*Aesculus hippocastanum* 'Digita Pendula'), un caryer glabre (*Carya glabra*). Enfin, parmi les arbres de taille exceptionnelle, relevant de l'époque de création du parc, on

doit citer à l'entrée principale, un magnifique platane d'Orient (*Platanus orientalis*) et un platane commun (*Platanus x acerifolia*) de taille remarquable. Près de l'escalier descendant aux serres et abrité derrière le mur d'enceinte du complexe, un arbre à kaki (*Diospyros kaki*), un figuier (*Ficus carica*) et un magnolia à grandes feuilles (*Magnolia grandiflora*). De part et d'autre du complexe des serres, deux petites surfaces de culture sont partiellement comprises dans le mur d'enceinte. La première, découpée en plate-bandes, est réservée aux plantes médicinales; la seconde accueille les plantes à leur sortie des serres froides. Dans les anciennes collections des serres, sont particulièrement bien représentées les plantes de serres froides, les plantes tropicales témoignant des introductions horticoles du XIX^e siècle, les broméliacées et les cycadales. Dans cette dernière famille, on remarque la présence de deux spécimens relativement rares de plantes endémiques : un *ceratozamia* et un *encephalartos*. Un don récent a permis d'acquérir une collection de plantes carnivores. La plupart des cactacées - dont le leg Doinet - et des plantes grasses qui complétaient les collections historiques sont aujourd'hui conservées à l'Observatoire du monde des plantes, nouveau complexe de serres du jardin botanique installé au Sart-Tilman.

e. Eléments aquatiques

Au coeur du parc, plan d'eau aménagé en creux dans les surfaces gazonnées, dont les berges sont prolongées par des courtes pentes enherbées. Sa berge ouest était initialement agrémentée d'un décor d'enrochement dont il ne subsiste plus que les fondations. En bordure de ses berges, on apprécie quelques petits arbres décoratifs parmi lesquels un arbre de Judée (*Cercis silicestrum*) montrant une étonnante et abondante fructification apparaissant

sur le bois du tronc et des branches, un arbre de fer (*Parrotia persica*), un sophora pleureur (*Sophora japonica* 'Pendula') et un frêne pleureur (*Fraxinus excelsior* 'Pendula').

Au pied de l'escalier à double volée descendant aux serres, petit bassin adossé au mur d'échiffre lui-même creusé d'une petite grotte de rocaille.

f. Infrastructures diverses (de sport, de loisirs)

g. Points de vue remarquables

5) Usages et pressions sociales

- i. « Evénements » récurrents ou non : Manifestation « Liège au Jardin » (1^{er} mai 2005 : 10^{ème} bourses aux plantes et aux graines).

6) Ressources documentaires

a) Iconographiques (base I) voir : I-35, I-55, I-128, I-129, I-130, I-131, I-132, I-133, I-134 I-135, I-136, I-137, I-138, I-139, I-140, I-243, I-248, I-249, I-250, I-251, I-252, I-253, I-254, I-255, I-256, I-284, I-285, I-286, I-290, I-297, I-298, I-316, I-317, I-318, I-319, I-320, I-349, I-520 (9/10/05)

b) Bibliographiques (base B) voir : B-19, B-22, B-23, B-86, B-87, B-88, B-89, B-90, B-91, B-98, B-99, B-109, B-112, B-114, B-116, B-128, B-135, B-138, B-166, B-170, B-171, B-

265, B-294, B-297, B-338, B-339, B-340 B-352, , B-354,
B-358, B-359, B-360, B-362, B-363, B-372, B-435, B-437,
B-439, B-440, B-441 (9/10/05)

c) Contacts utiles (associations, collectionneurs)